

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2016 À 20H30.**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, BADIÉ Aimée, FOURNIER Christophe, JULLIERON Alain, BARDE Cédric, BOUILLOUX Nathalie, CHARIERE Céline, CHEVREL Roseline, CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, POUPLIER Jean-Noël, TRAVARD Joël.

Excusés : CASAMASSA Laurianne (pouvoir à C. CHARIERE), ROUQUET Pierre.

Convocation du 19 mai 2016.

Secrétaire de séance : Joël TRAVARD.

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- **AUTORISÉ** le Maire à signer une convention avec le Conseil Départemental ayant pour objet de définir les conditions administratives, techniques et financières de réalisation des travaux d'aménagement de la traversée de Leymiat (RD 1084).
- **VALIDÉ** le plan de financement proposé par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-Communication pour l'éclairage des passages piétons sur la RD 1084 à Leymiat pour un montant net restant à charge de la Commune de 3213 € (sur un total de travaux de 6800 €).
- **ENTENDU** le Maire qui a exposé qu'il serait judicieux de mettre en place des fourreaux pour le passage de la fibre optique à l'occasion des travaux dans la traversée de Leymiat. Un devis a été établi par l'entreprise COLAS, titulaire du marché, et soumis au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-Communication qui doit prendre en charge ces travaux. En l'absence de réponse ce jour, le Conseil, après en avoir débattu, décide que quel que soit la nature de cette réponse, ces travaux doivent être engagés.
- **RETENU** la société APAVE pour les contrôles des installations électriques des différents bâtiments communaux recevant du public (contrôle annuel 795,00 €, contrôles triennal 690,00 €), contrôle annuel des appareils et équipements de levage (290,00 €/an), contrôle technique des ascenseurs et vérifications réglementaires (398,00 €/5 ans).

- ACCEPTÉ la résiliation du bail des bureaux de la Direction Départementale des Finances Publiques (Trésorerie) à compter du 31 octobre 2016.
- RETENU la candidature de Monsieur MORENON Jean-Pierre pour la location d'un garage avenue du Parc pour un montant de 50,00 €/mois suite à la résiliation du bail de Monsieur MIANI Alain.
- ACCEPTÉ la résiliation du bail de Madame ALTIER Lucie à compter du 31 mai 2016 pour un garage loué dans l'enceinte de la Gendarmerie.
- PRÉCISÉ la décision budgétaire de provisionner 14000 € à l'article 6817, dépréciation pour compte de tiers, suite aux impayés d'un locataire. Le Maire explique que la procédure d'expulsion est terminée et que la Trésorerie, compte-tenu de l'insolvabilité de la dite locataire, va demander à la Commune d'admettre en non-valeur tous les titres de recette émis depuis 2012 (20170 € au total).
- ACCEPTÉ les modifications budgétaires (ouverture et transfert de crédit) correspondant à la demande de l'entreprise COLAS, titulaire du marché de travaux de l'aménagement de la traversée de Leymiat, d'avoir le versement d'une avance forfaitaire de 9006 €, conformément aux conditions du marché.
- PRÉCISÉ que suite à l'intervention bimensuelle d'une société de nettoyage pour les communs du bâtiment sis avenue du Château, les charges correspondantes seront réparties entre les locataires.
- ACCEPTÉ la candidature de Monsieur Olivier CHOURLIN comme délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-Communication suite à la modification des statuts de ce syndicat augmentant le nombre de suppléant. La Commune est ainsi représentée par :
Monsieur Alain JULLIERON, titulaire
Monsieur Cédric BARDE, suppléant n°1
Monsieur Olivier CHOURLIN, suppléant n°2
- AUTORISÉ le Maire a déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aménagement de la Place Feltin, prévu en 2017.
- PRIS CONNAISSANCE de la réalisation du 19 janvier au 18 février 2017 du recensement de la population et retenu Madame Isabelle STEINMETZ comme agent coordonnateur et a décidé de la rémunération des 4 agents recenseurs nommés par arrêtés (les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie).
- ENTENDU le Maire :

- Relater un entretien avec Madame la Directrice d'IPEP de Varey (Institut Thérapeutique Éducatif Pédagogique). Cet établissement va fermer et quelques élèves devront être scolarisés dans les communes avoisinantes. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'engager une concertation avec les responsables de cet établissement sur ce sujet.
- Expliquer qu'il existe le long de la voie communale entre Allement et Chambod une zone avec risque d'éboulement de rochers sur la dite route constituant un danger pour les personnes circulant sur cette voie. Des panneaux « Attention chute de rochers » sont déjà en place de part et d'autre de cette zone. Monsieur le Maire attend une réponse de la DDT sur les mesures de sécurité requises pour éviter tout accident.
- Exposer qu'un nouveau gérant a repris le camping intercommunal de Poncin avec un bail précaire de 23 mois. À l'issue de cette période, ce gérant envisage de se rendre acquéreur de ce camping avec une répartition du prix de vente entre la Commune et la Communauté de Communes, à évaluer en concertation entre les deux parties.

Clôture à 22h15.

Le Maire,
JM. GIROUX



Information :

5 juin 2016 : Fête de la Pêche à Leymiat organisée par L'association pêche Protection Vallée de l'Ain.

18 juin 2016 : Fête de l'Été au Groupe Scolaire de Poncin organisée par le Sou des Écoles.

18 et 19 juin 2016 : 78^{ème} rallye de l'Ain - motocycliste.

25 juin 2016 : Fête de la Musique sur la Place Xavier Bichat organisée par l'association Tennis Club des Bords de l'Ain.

30 juin 2016 : Réunion publique « Dispositif Participation Citoyenne » avec la Gendarmerie à 19h00 au Foyer Rural (dissuasion de la délinquance).

2 juillet 2016 : Journée « Sur un air de familles » à Jujurieux, animations gratuites pour enfants et parents de 10h à 19h, petite restauration, organisée par la Communauté de Communes.



Réunion d'information

Projet « protection participation citoyenne »

En présence du Major REPIQUET de la Brigade de Gendarmerie Pont d'Ain/Poncin

Jeudi 30 juin 2016 à 19h00

Au Foyer Rural

Lancé en 2011, ce dispositif mis en place dans des villages touchés par des cambriolages et des incivilités vise à encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer la Gendarmerie si il se passe quelque chose d'anormal.



22 communes de l'Ain dont Priay, Jujurieux et Tossiat, ont adopté ce dispositif strictement encadré par la Gendarmerie.

Lors de sa séance du 1^{er} juin 2015, le Conseil Municipal de Poncin s'est déclaré favorable à cette initiative qui vise à rassurer les citoyens et à dissuader les délinquants.

Cette démarche partenariale et solidaire vise à compléter les autres actions de prévention de la délinquance de la Gendarmerie telle que l'action « tranquillité vacances ».